

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

20 juin 2022	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, lundi, le 20 juin 2022 à 16:30 heures.
Avis de convocation	L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<u>SONT PRÉSENTS :</u> Mme Linda Bergeron, M. Olivier Lemay, Mme Brigitte Morin, M. Eliott Levasseur, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire. Assiste également à la réunion M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier. Un (1) citoyen assiste à la réunion.
Ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par M. Eliott Levasseur et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 220601-7614

Offres de services
Architecture – CCD

CONSIDÉRANT QUE la ville de Dégelis désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la mise aux normes du Centre communautaire Dégelis;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Dégelis a demandé des offres de services professionnels en architecture pour l'élaboration d'une étude d'avant-projet, afin d'obtenir une esquisse du projet et une estimation des coûts;

CONSIDÉRANT QUE les offres de services reçues sont :

- | | |
|------------------------------|--------------|
| - Atelier 5 | 43 550.00 \$ |
| - Architecture Daniel Dumont | 30 550.00 \$ |

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'Atelier 5 inclut la prise de relevés, l'étude et la prise de besoins, ainsi que l'estimation d'une firme d'ingénierie afin d'avoir une estimation des coûts la plus juste possible;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Olivier Lemay et résolu unanimement d'accepter l'offre de l'Atelier 5, au montant de 43 550.00 \$ taxes en sus pour la réalisation de l'étude d'avant-projet pour l'agrandissement et la mise aux normes du Centre communautaire Dégelis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
220602-7615

Période de
questions

Période de questions :

- 1- Cette soumission concerne quelle partie des travaux de réfection de l'aréna?

Levée

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 16h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
220603-7615

Gustave Pelletier, maire

Sébastien Bourgault, greffier